

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1908)
Heft: 74

Rubrik: Petite Gazette

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vis-à-vis de l'administration et des sociétés d'amateurs, et nous ne pouvons compter que sur nous pour défendre utilement ce point de vue et empêcher qu'un règlement officiel nous bride à tout jamais.

Voilà la raison pour laquelle nous nous sommes dégagés vis-à-vis de l'administration du rôle que nous avons accepté, et l'assemblée des délégués réunie à Berne, après avoir entendu les explications du président central a adopté sa manière de voir.

Il ne peut du reste pas y en avoir d'autre et personne ne voudrait après avoir examiné à fond la question, prendre la responsabilité d'engager notre société dans une transformation aussi complète avec aussi peu de garanties.

Ce n'est d'ailleurs pas une rupture, car si vis-à-vis de l'administration, nous n'avons plus d'engagements à tenir nous pouvons toujours causer entre nous, continuer de préparer le terrain, et arriver au moment propice avec un projet étudié et bien au point, *si toutefois nous arrivons à nous mettre d'accord.*

Nous n'avons donc aucune intention d'attribuer au Kunstverein la responsabilité de la situation et nous ne comprenons pas ce qui a pu faire supposer à M. Abt que telle était notre opinion il n'est pas notre habitude de faire supporter à d'autres que nous la responsabilité des décisions que nous prenons en toute connaissance de cause.

La décision de M. le chef du Département de l'Intérieur lors des nominations des nouveaux membres de la commission fédérale des B. A. a seule motivé le changement d'attitude de notre part.

En écartant nos candidats de la commission fédérale il nous enlève le moyen de collaborer effectivement à la solution en vue, et en appelant le représentant officiel de la Sécession qui lui fait partie de la commission, à participer à la discussion avec l'autorité du mandat dont il est revêtu, il nous met dans une situation d'infériorité que nous ne pouvons pas accepter.

Nous ne récriminons pas, mais nous nous retirons provisoirement en attendant des temps meilleurs.

Quelles que soient du reste les raisons pour lesquelles le gouvernement ne tient pas à s'entourer des éléments utiles que peut lui fournir notre société, nous ne renoncerons pas à notre rôle. Bien au contraire mais nous entendons rester maîtres d'apprécier les conditions dans lesquelles on nous propose de discuter et le choix du moment où notre intérêt nous commandera de le faire.

Nous voulons même espérer qu'à ce moment là le Kunstverein, société évidemment puissante, malgré nos malentendus actuels, finira par faire cause commune avec nous, dans un but toujours plus artistique et élevé.

Concours.

ATHÈNES. — Concours international pour l'érection d'une statue de Constantin Paléologue à Athènes. Concours

à 2 degrés: 1^o du 18 au 28 juin; 2^o du 23 au 28 octobre 1908.

Envoi des maquettes à l'Académie de France à Rome: 1^o avant le 15 juin; 2^o avant le 20 octobre 1908.

GENÈVE. — Concours international pour l'érection d'un monument à la Réformation.

Petite Gazette.

Un « Corrège » pour dix sous. On mande de Rome, que le Ministre de l'Instruction publique vient d'acheter pour 17,000 francs une splendide toile du Corrège découverte chez un marchand de chiffons de Trieste. Celui-ci avait payé ce tableau dix sous à un inconnu.

Cette œuvre sera placée au musée de Venise.

Il est question d'organiser à Paris une Exposition rétrospective de toutes les toiles qui depuis un siècle ont été refusées par les Salons successifs.

On y verra figurer des œuvres des plus grands maîtres dont personne ne discute plus le talent.

Le Comité du Salon d'automne à Paris organise pour 1908 des séances de musique et de littérature dont les programmes seront en partie composés d'œuvres inédites.

PARIS. — Exposition des Indépendants.

L'affluence des envois, plus grande que jamais a commandé un mode de présentation nouveau. Les cloisons ont été multipliées pour fournir les surfaces murales et les mètres de cimaises nécessaires aux 6,700 ouvrages inscrits au catalogue.

BULLETIN DES EXPOSITIONS OUVERTES A VISITER

ANVERS. — Exposition triennale organisée par la Société royale d'encouragement des Beaux-Arts. Mai-juin.

FLORENCE. — Société des Beaux-Arts, via della Colonna, du 15 mars au 7 juin.

LONDRES. — Exposition franco-anglaise. Section française de mai à novembre.

PARIS. — Palais de Bagatelle. Société nationale des Beaux-Arts. Exposition rétrospective; portraits du temps de Louis Philippe et de la deuxième république; portraits de femmes du second empire et de la troisième république, ouvrant le 15 mai.

PARIS. — Palais de Glace. Salon des artistes humoristes vernissage 9 mai.

PARIS. — Grand Palais des Champs-Élysées, Société nationale des Beaux-Arts, 15 avril au 30 juin.